



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE  
UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ



FORMATION CONTINUE  
WEITERBILDUNGSSTELLE

**CERTIFICAT EN GESTION  
DE DOCUMENTATION ET DE BIBLIOTHÈQUE  
2004-2005**

**L'intégration des Bibliothèques municipales  
de Delémont dans un réseau :  
avantages et inconvénients**

**Romain Migy**

Delémont et Coeuve  
(Jura)

27 septembre 2005

**TRAVAIL FINAL DE CERTIFICAT**

Déposé auprès de

**Françoise Khenoune**, Responsable du Service des publications en séries  
Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne  
Responsable scientifique du module « Gestion des nouvelles technologies de l'information »

**Corrado Pettenati**, Responsable de l'Information Scientifique  
CERN – European Organization for Nuclear Research de Genève  
Responsable scientifique du module « Gestion des nouvelles technologies de l'information »

**Pierre Buntschu**, Chef du Secteur de l'informatique  
Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg  
Personne de référence pour le suivi pédagogique du travail

## **Résumé**

L'obsolescence du système informatique des Bibliothèques municipales de Delémont, la volonté d'offrir de nouveaux services aux lecteurs et l'adhésion du Canton du Jura à RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) sont le point de départ de la réflexion : intégrer un réseau informatique ou poursuivre avec une solution autonome (situation actuelle). Cette analyse esquisse quelques notions théoriques sur l'automatisation des bibliothèques et le fonctionnement des réseaux. Le rapport décrit particulièrement l'environnement, les enjeux, les besoins et les différentes options possibles. Enfin, cette synthèse explique les recommandations qui seront soumises aux autorités de tutelle et décrit la stratégie de présentation du dossier.

"Je ne peux rien pour qui ne se pose pas de questions."

Confucius

Les propositions et les conclusions de ce travail  
n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	1
<b>2. Bibliothèques et réseaux : notions théoriques</b>	
2.1. Automatisation des bibliothèques	2
2.2. Bibliothèques et réseaux	3
2.3. Réseaux et modèles techniques	4
2.4. Réseaux et espace géographique	4
2.5. Réseaux et espace documentaire	5
2.6. Commentaires	5
<b>3. Bibliothèques municipales de Delémont</b>	
3.1. Contexte actuel	6
3.2. Evolution souhaitée	6
3.3. Synthèse	8
<b>4. Bibliothèques municipales et réinformatisation : options</b>	
4.1. Option géographique : RERO et RBNJ	9
4.2. Option documentaire : Réseau des bibliothèques municipales romandes	11
4.3. Option autonome : ALOES et variantes	13
<b>5. Expertise et recommandations</b>	
5.1. Avantages et contraintes	15
5.2. Recommandations	16
<b>6. Conclusion</b>	
6.1. Stratégie interne et politique	18
6.2. Note personnelle	19
6.3. Bibliographie et webographie	20



## **1. Introduction**

"Si l'informatique est devenue de nos jours aussi importante dans notre vie quotidienne, c'est qu'elle est de loin le plus puissant outil à traiter de l'information jamais conçu par l'homme. Elle prend sa pleine mesure comme outil privilégié de traitement dans les systèmes d'information."<sup>1</sup>

Si vous vous attendez à lire une thèse pertinente et à observer des réflexions singulières sur l'ère du multimédia, de l'interactivité, des réseaux interconnectés ou de l'interopérabilité, vous serez déçus ! Dans ce cas, je vous invite à parcourir le livre « référence » dans le domaine : « L'art d'informatiser une bibliothèque » de Pierre-Yves Duchemin. En fait, le propos de ce travail final se limite très clairement à une recherche appliquée : la réinformatisation des Bibliothèques municipales de Delémont et en particulier le choix du concept de fonctionnement du système d'information. L'intérêt de ce travail réside donc dans l'étude d'une mutation dans un environnement professionnel modeste par sa taille, son rôle et ses moyens, mais intéressant car explorant tous les champs de la lecture publique.

La réinformatisation des Bibliothèques municipales de Delémont est dicté par l'obsolescence du produit actuel (version Opsys 8.21 : architecture dépassée, complexité du paramétrage, aucun accès au compte "emprunteurs", pas de catalogue en ligne, etc.), la nécessité d'adapter les procédures de maintenance et la volonté d'offrir des services nouveaux à nos utilisateurs. Ce travail retranscrit une étape précise de la procédure : le choix entre l'intégration dans un réseau ou la préférence pour une option autonome (continuité du choix actuel). Il n'aborde pas les autres aspects : rédaction du cahier des charges, choix technique, solution de financement, procédures de marché, sélection, tests, approbation politique, contrat, planification des délais, installation, migration et formation, contrôle et évaluation.

L'option retenue dans le cadre de la réinformatisation aura des conséquences importantes pour l'avenir des Bibliothèques municipales de Delémont. Elle « touchera » tous les champs d'activités : la constitution et l'exploitation des collections, la gestion des catalogues, l'accueil, le prêt, les recherches, l'administration, la coopération et même l'animation.

Au début de ce travail final, plusieurs objectifs ont été définis : volonté d'approfondir non pas une mais plusieurs thématiques : informatique, changement, lobbying (mots clés : interdisciplinarité, globalité, cohérence) ; souhait de traiter un thème en prise avec ma pratique quotidienne (mots clés : actuel, concret, local) ; désir de créer une dynamique ouverte sur l'avenir des Bibliothèques municipales (mots clés : anticipation, projet, utopie).

Les liens avec les cours sont nombreux, en particulier avec le module 2 (Les réseaux de bibliothèques / Jacques Cordonier ; RERO : un réseau de bibliothèques / Marylène Micheloud ; Systèmes d'automatisation des bibliothèques / Pierre Buntschu), avec le module 3 (Le professionnel et le changement / Jacqueline Monbaron et Marc Thiébaud), avec le module 4 (Stratégies marketing et développement des bibliothèques + L'évaluation en bibliothèque / Florence Muet ; En amont du lobbying / Silvia Kimmeyer) et bien sûr indirectement avec tous les cours du Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque, volée 2004-2005.

La délimitation du travail est déterminée par le Comité directeur du Certificat : il correspond à un temps théorique de 120 heures de travail et comporte au maximum 20 pages de texte. Cette contingence matérielle a influencé le découpage du rapport et surtout a imposé une synthèse maximale des informations. Enfin, je vous invite à garder constamment à l'esprit que toute ma réflexion se réfère uniquement à l'environnement spécifique d'une bibliothèque de lecture publique sans vocation scientifique ou patrimoniale.

---

<sup>1</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 15



## **2. Bibliothèques et réseaux : notions théoriques**

### **2.1. Automatisation des bibliothèques**

En préambule à ce travail final, il me paraît judicieux d'exposer une très courte synthèse sur le thème « automatisation des bibliothèques » inspirée directement du cours de M. Pierre Buntschu présenté le vendredi 7 janvier 2005 dans le cadre du Certificat. La question actuelle n'est plus « pourquoi informatiser ? », mais « quoi informatiser, comment gérer l'informatique ? ».

"Nous sommes en effet à une période charnière [...]. La part grandissante des documents multimédias et des documents en ligne dans les bibliothèques et centres de documentation va induire d'autres changements dont les conséquences ne sont pas mesurables aujourd'hui. D'une part un immense champ de normalisation à l'échelle du monde s'ouvre aux bibliothèques qui ne peuvent plus se contenter de mettre en pratique les normes strictement bibliothéconomiques créées par et pour elles, d'autre part la société de l'information dans laquelle nous entrons est marquée par le prodigieux développement des réseaux qui vont peu à peu constituer une nouvelle ossature et une nouvelle morphologie des sociétés occidentales".<sup>2</sup>

Ainsi, nous pouvons observer plusieurs tendances : volonté d'améliorer le service aux utilisateurs, intégration totale des procédures de fonctionnement de la bibliothèque, évolution vers une information bibliographique enrichie, importation et exportation de données, part grandissante des documents multimédias et des documents en ligne, développement des web services, intégration de nouvelles techniques (par exemple RFID - Radio Frequency Identification), normalisation (au-delà des normes purement bibliothéconomiques), intégration des accès et des services, métacatalogues et autres guichets électroniques.

"Maintenant, on pense plutôt en termes d'ergonomie, de facilité d'utilisation, d'amélioration de la communication interne, de croissance de la productivité, de diminution des coûts, d'accès à distance. La tendance est à l'intégration totale des procédures de fonctionnement de la bibliothèque [...] améliorer le fonctionnement interne [...] améliorer le service aux utilisateurs."<sup>3</sup>

Les critères de choix d'un système sont devenus aussi très nombreux : les fonctionnalités, la performance, la normalisation, l'importation et l'exploitation des données, la « paramétrabilité », la convivialité, l'ergonomie, la « portabilité », l'évolutivité, la modernité, les références et la notoriété, la santé économique de l'éditeur et du fournisseur, les services personnalisés, la qualité de la maintenance, les contraintes posées par la collectivité dont la bibliothèque fait partie (choix économiques, commerciaux et techniques), les outils périphériques et les sources d'information. Toutefois, les performances sont de plus en plus équivalentes et la différence réside surtout dans leur convivialité (par exemple le syndrome du nombre de clics) et leurs possibilités de paramétrage.

Enfin, un problème majeur de la réinformatisation réside dans la récupération des données. Malgré l'application de formats bibliothéconomiques et l'évolution des techniques, les modalités de récupération peuvent occasionner beaucoup de frais et de désillusions. Ainsi en témoigne avec humour Luc Fayard : "L'informatique est l'alliance d'une science inexacte et d'une activité humaine faillible."<sup>4</sup>

<sup>2</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 10

<sup>3</sup> Buntschu, Pierre (2005) : Systèmes d'automatisation des bibliothèques, p. 3

<sup>4</sup> Fayard, Luc (2002) : Dictionnaire impertinent des branchés



## **2.2. Bibliothèques et réseaux**

D'abord il s'agit de dégager quelques constantes inspirées du cours de M. Jacques Cordonier « Les réseaux de bibliothèques » présenté le vendredi 17 décembre 2004 dans le cadre du Certificat. Ces éléments sont basés sur l'expérience et l'observation et permettent de définir les finalités, les fonctionnalités et la structure d'un réseau.

Le postulat de base s'impose comme une évidence : il n'est plus possible de tout acheter, de tout traiter, de tout conserver. La coopération est l'unique réponse efficace à l'explosion documentaire. Au niveau de la demande, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité favorisent aussi le décloisonnement. La bibliothèque n'est plus un élément isolé, mais une composante du réseau d'accès à l'information.

L'objectif d'un réseau est de mettre en commun et de partager :

- la base de données devient le point de départ et le pivot du réseau,
- le catalogue collectif permet d'étoffer l'offre et favorise son accessibilité : circulation des documents et/ou des lecteurs (système de prêt entre bibliothèques performant, carte et guichet uniques, fourniture de documents numérisés),
- le catalogue partagé permet une économie de traitement au détriment d'une autonomie limitée,
- le réseau favorise l'acquisition, la préservation et la conservation par la dynamique de l'outil commun, une politique d'acquisitions en réseau, des codes et une stratégie de conservation,
- le réseau crée un espace de contacts et d'échanges, il développe la capacité au compromis / une vision commune soutenue par un réseau d'acteurs et définit des standards de qualité.

Bien sûr, le réseau n'est pas une solution sans faille. L'indexation matières est une difficulté récurrente particulièrement dans les réseaux hétérogènes : choix d'un index unique (déception des professionnels) ou index séparés (satisfaction des spécialistes / perte de la fonction collective). De même, il est toujours très difficile de maintenir la cohérence horizontale (en tout point du réseau) et la cohérence verticale (des comportements aux valeurs et des valeurs aux comportements). Il est indispensable de développer les contacts, les échanges et la capacité au compromis. Il est important d'établir des règles du jeu et définir un plan stratégique.

Les défis actuels et futurs consistent à intégrer les différents supports : catalogues collectifs multisupports, catalogues spécialisés par support, catalogue collectif, métacatalogue et portail. De même, il s'agit d'offrir un accès aux documents primaires.

L'observation du réseau valaisan nous apporte des informations très intéressantes :

- une bibliothèque n'est pas un élément isolé, mais une composante du réseau d'accès à l'information,
- il est impératif de penser globalement (avec un levier technique et financier) et d'agir localement,
- il est nécessaire de développer une vision commune soutenue par un réseau d'acteurs : « faire de pauvreté richesse »,
- il est souhaitable d'assurer une desserte de base de la population générale (lecture publique et scolaire),
- enfin il faut faciliter l'accès aux ressources spécialisées selon les besoins (bibliothèques régionales/cantoniales/spécialisées) et leur complémentarité.

Le choix d'un réseau nécessite de formaliser ses objectifs : être visible, complémentarité scientifique, proximité géographique et ainsi d'étudier les possibilités en fonction d'intentions simples et des ressources à disposition.



### **2.3. Réseaux et modèles techniques**

Mme Marylène Micheloud, directrice de RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) a défini, lors de sa présentation du vendredi 17 décembre 2004 au Certificat, les principaux modèles techniques de réseau :

- réseaux centralisés : un système central sans systèmes locaux -> toutes les fonctions (catalogage, prêt, accès en ligne, acquisitions) sont gérées dans le système central ; exemples : ETH-ZB (NEBIS - Network Office coordinates the Network of Libraries and Information Centers in Switzerland), réseau IDS Bâle-Berne,
- solutions composées : un système central (catalogage partagé, accès en ligne et prêt entre bibliothèques) avec systèmes locaux (prêt, acquisitions) -> réseau homogène (même système pour tous) ou hétérogène ; relation maître-esclave ou non (synchronisation ou non) ; exemples : OCLC (Online Computer Library Center), RERO,
- autres solutions : catalogue collectif virtuel créé à partir de catalogues locaux (CHVK - Schweizer Virtueller Katalog) ; réseau basé sur des règles et autorités communes, des interfaces homogènes, mais pas de catalogue collectif (Melville), etc.

### **2.4. Réseaux et espace géographique**

Les Normes pour les bibliothèques de lecture publique définissent le réseau comme un "ensemble de bibliothèques unies par des liens formels et dont les ressources documentaires et les services sont mis à la disposition des bibliothèques constituant cet ensemble et des citoyens habitant le territoire concerné"<sup>5</sup>. Cette approche est celle de « l'aménagiste », qui a pour tâche d'organiser un réseau d'acteurs, de coordonner les ressources financières/techniques et de défendre une vision politique commune : desserte de l'ensemble de la population d'un territoire (service de base et accès aux ressources spécialisées). Il faut donc déterminer les modalités de la couverture géographique et institutionnelle, arrêter les principes de coopération et de complémentarité entre les bibliothèques et enfin définir les niveaux des responsabilités.

La notion de réseau territorial peut être déclinée sans imposer un système informatique identique, par exemple le Réseau valaisan. Les objectifs des réseaux territoriaux consistent à « faire circuler les documents » (système de prêt entre bibliothèques performant, fourniture de documents numérisés, guichet unique) et à « faire circuler les lecteurs » (carte unique). S'y ajoute la volonté d'acquérir, de préserver et de conserver en commun.

Toutefois, la définition donnée par Pierre-Yves Duchemin inclut la notion d'un système informatique unique : "On entend [...] par réseau local de bibliothèques les systèmes informatiques centralisés servant plusieurs établissements d'une même ville ou groupes de villes voisines. [...] Ces systèmes fonctionnels permettent parfois la mise en place d'une carte de lecteur unique [...] ou encore le catalogage partagé."<sup>6</sup>

Ce travail n'ayant pas de vocation d'exhaustivité, je me limiterai à citer quelques exemples de réseaux informatiques territoriaux :

- réseau local : le réseau des bibliothèques du Chablais réunit les bibliothèques de Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Troistorrens situées dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres,
- réseau régional/cantonal : le réseau tessinois SBT (Sistema bibliotecario ticinese) a la particularité de disposer d'un fichier pour les bibliothèques cantonales et d'un fichier pour les bibliothèques scolaires. Autres exemples : le réseau argovien (ABN / Aargauer Bibliotheksnetz), le réseau des Grisons (BGR / Bibliotheksverband Graubünden), le réseau des Bibliothèques du Canton de St-Gall et de la principauté du Liechtenstein (SGBN / St. Galler Bibliotheksnetz) ou le réseau thurgovien (biblio.tg / Thurgauer Bibliotheksverbund).

<sup>5</sup> Normes pour les bibliothèques de lecture publique (1984), p. 1.3

<sup>6</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 91



## **2.5. Réseaux et espace documentaire**

"Le terme « réseau » vient du latin « retiolus » qui signifie « filet », un filet pouvant être décrit comme un ensemble de fils reliés entre eux par des nœuds qui forment des mailles. Si l'on reprend l'image du filet, dans un réseau chaque membre constitue un nœud et les relations qui se tissent entre les membres peuvent être assimilées aux mailles qui forment le filet [...] Un réseau documentaire peut être défini comme un cadre mettant en relation des unités d'information qui exercent leur activité en fonction de procédures et normes communes, utilisent du matériel normalisé et compatible, ont pour objectif de faciliter la mise en commun de ressources informationnelles avec l'objectif d'atteindre un but collectif qui dépasse celui que les unités auraient pu atteindre séparément."<sup>7</sup>

Plusieurs bibliothèques qui poursuivent des objectifs similaires peuvent ainsi choisir de coopérer pour alimenter un produit d'information commun (base de données), mettre en place un réseau de collecte, partager la constitution et la mise à jour d'un patrimoine et partager un même label qui signale des méthodes ou des valeurs communes. J'ai retenu deux exemples suisses de système informatique commun au service d'un projet scientifique ou patrimonial :

- réseau de petite dimension : le réseau BEJUNE réunit les centres de ressources de la Haute Ecole Pédagogique de Berne-Jura-Neuchâtel,
- réseau d'envergure nationale : le réseau NEBIS (Network Office coordinates the Network of Libraries and Information Centers in Switzerland) réunit plus de 80 bibliothèques d'universités, de HES et d'organismes de recherche.

Parfois deux logiques peuvent cohabiter dans un même réseau, par exemple dans le réseau romand où les pratiques divergent entre le "Réseau neuchâtelois et jurassien" (espace géographique) et la situation dans les cantons de Vaud et Genève (identité documentaire). Enfin, il existe une 3<sup>e</sup> catégorie de réseaux où les bibliothèques n'ont pas de lien géographique ou documentaire, mais sont soumis à une autorité de tutelle unique, comme par exemple le Réseau des bibliothèques de l'Administration fédérale suisse (Alexandria).

## **2.6. Commentaires**

En résumé, les performances des systèmes étant de plus en plus équivalentes et la différence résidant surtout dans leur convivialité et leurs possibilités de paramétrage, l'analyse conforte notre hypothèse de départ : le choix ne doit pas porter sur le système informatique mais sur le concept général (intégration ou non dans un réseau), tout en ayant conscience qu'en Suisse les réseaux sont nombreux et que de multiples modèles ont été déclinés. L'intégration dans un réseau doit être étudiée en fonction :

- **des avantages d'un réseau** : catalogue collectif, politique commune d'acquisition, de préservation et de conservation, complémentarité scientifique et patrimoniale, circulation des documents, carte de lecteur unique, espace de contact et d'échanges, visibilité de l'institution et soutien technique (paramétrage, sauvegarde et migration), règles et autorités déjà traitées, exploitation et formation...
- **des limites et contraintes d'un réseau** : complexité des règles de catalogage, difficulté dans la pratique de l'indexation, dépendance technique et bibliothéconomique, autonomie limitée et lourdeur de la structure, centralisation partielle ou intégrale de l'édition des produits bibliographiques et statistiques, « dilution » de l'institution...
- **des possibilités existantes** : intégrer le Réseau romand / Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (option géographique) ou inventer un Réseau des bibliothèques municipales jurassiennes ou romandes (option documentaire),
- **et bien sûr de la mission** des Bibliothèques municipales de Delémont **et des ressources à disposition.**

<sup>7</sup> Sagna, Olivier : Pourquoi et comment travailler en réseaux, <http://apf.francophonie.org/NORIA/Cotonou/reseau.htm> (dernière visite le 12 juin 2005)



### **3. Bibliothèques municipales de Delémont**

#### **3.1. Contexte actuel**

Les Bibliothèques municipales forment un service public de la Municipalité de Delémont divisé en deux unités administratives et physiques distinctes : la Bibliothèque de la Ville et la Bibliothèque des Jeunes. La Ville de Delémont souhaite ainsi offrir la possibilité à chaque citoyen de s'épanouir en répondant à ses besoins d'information et d'éducation, de culture et de loisirs. Sources d'enrichissement individuel et collectif, les Bibliothèques municipales favorisent aussi le dialogue entre les cultures et les disciplines.

Espace d'animation et lieu de travail, de rencontres et de découvertes, elles mettent à disposition de leurs utilisateurs des ressources documentaires telles que romans, contes, nouvelles, documentaires, bandes dessinées, disques, cartes géographiques, cédéroms, méthodes de langues, revues, quotidiens, ouvrages de référence, kamishibais, dossiers documentaires et romans en langues étrangères. A l'écoute des citoyens, les bibliothécaires proposent toute une palette de services : prêts de documents, consultations de quotidiens, salle de travail, réservations, suggestions d'achats, prêt entre bibliothèques, accès à Internet, animations et expositions, visites commentées, services de photocopies, renseignements et recherches particulières.

Plus de 4'500 personnes bénéficient des services des Bibliothèques municipales, près de 160'000 documents sont prêtés chaque année et les collections dépassent 46'000 volumes. Fières de ce succès, les Bibliothèques municipales de Delémont abordent l'avenir par le développement du multimédia et la collaboration avec d'autres partenaires institutionnels.

Il est important de souligner que les Bibliothèques municipales de Delémont n'ont aucune vocation patrimoniale ou scientifique (= volonté des autorités politiques et des professionnels). Bien qu'elles bénéficient de très nombreuses sollicitations et d'un rayonnement régional certain (environ 40 % des lecteurs proviennent de 70 localités autres que Delémont), les Bibliothèques municipales sont des petites bibliothèques de lecture publique aussi bien au niveau des ressources humaines (5,5 postes de travail), des moyens financiers (budget de fonctionnement : environ Frs. 850'000.-) et des surfaces à disposition (environ 750 m<sup>2</sup>). Malgré ces contingences liées à notre réalité de région périphérique, les Bibliothèques municipales de Delémont sont des unités dynamiques, attractives, à l'écoute des utilisateurs et prêtes à relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

#### **3.2. Evolution souhaitée**

La définition des besoins des Bibliothèques municipales a pour point de départ deux remarques de Pierre-Yves Duchemin : la première insiste sur l'importance primordiale de l'environnement général dans le choix, l'autre observation résume l'évolution considérable des systèmes informatiques :

"La définition des besoins consiste, non pas à développer une capacité à prévoir l'imprévisible, mais à élaborer une stratégie afin d'affiner la réflexion concernant l'informatisation de la bibliothèque et définir les règles qui en découlent. **La tâche est gigantesque et cette réflexion ne doit pas être conduite ex nihilo** mais en tenant compte de différents facteurs inévitables dans l'environnement général de la bibliothèque, tels que sa nature administrative et son environnement de tutelle, le public qu'elle a pour mission de desservir, sa place dans un réseau, voire dans la carte documentaire française, son propre environnement informatique... ainsi que l'état du marché informatique dans son domaine d'action : **il est évident qu'on n'informatisera pas de la même façon la bibliothèque d'une commune de moins de 10000 habitants et un établissement à vocation régionale ou nationale.**"<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 284



"Après l'informatique « calculatrice » jusqu'à la fin des années 1950, puis l'informatique « gestionnaire » des années 1960 aux années 1980, la fin du XXe siècle a vu l'avènement de l'informatique comme « média ». C'est une mutation considérable. Cet outil qui servait à compter, gérer, écrire, devient le support même de l'information, de la culture et du loisir..."<sup>9</sup>

Ainsi, et à l'inverse des choix précédents (1986 et 1992) orientées « collections et gestion », il est essentiel que le renouvellement du système informatique des Bibliothèques municipales de Delémont soit clairement orienté « utilisateurs » : le cœur de notre métier, c'est la médiation. La référence doit être à la fois les besoins des utilisateurs et la mission dans le cadre de l'institution qui la soutient, mais nos moyens limités nous feront privilégier l'utilisateur, référence centrale et permanente. Enfin, il s'agit aussi de se méfier de la puissance actuelle de la technologie et des effets de mode.

Avant l'inventaire des besoins futurs, il est important de mentionner que nous disposons déjà de nombreuses fonctionnalités (catalogue, prêt, bulletinage, acquisitions, site internet, etc.).

**Les améliorations souhaitables** peuvent être classifiées ainsi :

- **nouveaux services au lecteur** (catalogue en ligne, réservations, suggestions, sauvegarde des recherches, informations individualisées sur les nouveautés),
- **intégration totale des procédures de fonctionnement** des Bibliothèques municipales (fluidité dans la gestion des acquisitions et de la comptabilité, cohérence et qualité des outils de paramétrage),
- **nouveaux outils** (interface d'importation et d'exportation, création facilitée de produits bibliographiques, évolution vers une information bibliographique enrichie),
- **amélioration de la maintenance technique** : sécurité des accès et des sauvegardes, éventuellement mise en place du système RFID (Radio Frequency Identification) et réflexion sur XML (eXtensible Mark-up Language).

Les éléments suivants ne sont pas retenus ou reportés en fonction de nos objectifs et surtout de nos ressources financières et humaines :

- gestion électronique de documents et politique de numérisation : les Bibliothèques municipales de Delémont n'ont pas de mission de préservation et de conservation de documents originaux ; il n'est donc pas nécessaire de mettre en place des substituts électroniques ou de valoriser des documents patrimoniaux,
- portail documentaire, édition électronique, réseau de disques numériques, livres électroniques, création d'une e-newsletter, journaux électroniques, forum de discussion sur les prestations de la bibliothèque, service de veille documentaire pour les lecteurs, exposition virtuelle, logiciels libres : dans ces domaines, nous ne pouvons que « suivre » avec intérêt les différentes évolutions et attendre d'éventuelles adaptations à nos besoins et moyens.

Ensuite, en fonction de l'option retenue, il s'agira de mentionner dans un cahier des charges les facteurs quantitatifs et qualitatifs. Les facteurs quantitatifs sont composés par la volumétrie globale et des volumétries particulières (nombre de documents, taux d'accroissement, taux d'accroissement annuel prévu, nombre de lecteurs inscrits, nombre de personnes travaillant dans la bibliothèque, nombre de postes de travail et de consultations, nombre de notices bibliographiques, etc.), par des fréquences (nombre de prêts, nombre de consultations, nombre de réservations, etc.), par des taux (pourcentage de lettres de rappels à envoyer, taux de pénétration de la bibliothèque dans tel ou tel lectorat, etc.) et des durées (temps de réponse du système, temps d'attente au service de prêt, etc.). Les facteurs qualitatifs définissent un cadre de qualité, avec l'ergonomie, la sécurité, la fiabilité et la « portabilité ». Et je terminerai ce chapitre par une boutade d'Alphonse Allais : "Les prévisions sont difficiles, surtout quand elles concernent le futur".

<sup>9</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 43-44

### 3.3. Synthèse

"Soyons clairs : **dans la quasi-totalité des cas, tout changement de système se solde par des gains, mais aussi par des pertes de fonctionnalités.** Il ne s'agit que d'obtenir un solde le plus positif possible. Aucun système n'est à ce point parfait qu'il puisse prétendre n'entraîner aucun inconvénient : même l'informatisation elle-même présente quelques désavantages par rapport à la gestion manuelle..."<sup>10</sup>

La priorité consiste donc à **conserver le maximum des fonctionnalités** présentes actuellement dans la version 8.21 d'Opsys et de bénéficier de deux axes d'amélioration :

Pour les lecteurs : **services d'accès en ligne** : catalogues, dossier lecteur, réservations, suggestions, informations individualisées sur les nouveautés.

Pour la gestion : **interface d'importation et d'exportation, réflexion autour de l'antivol et du système RFID,** création facilitée de produits bibliographiques, réorganisation de la gestion des acquisitions, des périodiques, de la comptabilité et de l'édition des listes, amélioration de la maintenance et de la sécurité informatique.

En plus des fonctionnalités, il est indispensable de définir **les besoins futurs des services en matière de matériel** :

Postes de travail interne	<b>12 PC + 1 portable</b> (BV : 7 PC + 1 portable ; BJ : 5 PC)
Postes de travail au service de prêt	<b>4 PC</b> (BV : 2 PC ; BJ : 2 PC)
Postes à disposition du public (catalogue et accès internet)	<b>6 PC</b> (BV : 4 PC ; BJ : 2 PC)
Matériel spécifique en particulier le nombre de scanettes	<b>11 scanettes</b> (BV : 4 scanettes ; BJ : 7 scanettes)

Un appel d'offres sera effectué par le Service informatique de la Municipalité de Delémont, en étroite collaboration avec la Bibliothèque des Jeunes et la Bibliothèque de la Ville. Il comprendra la description des Bibliothèques (contexte administratif, missions, publics, organigramme, implantation géographique) et les objectifs de l'informatisation (propositions d'architecture du nouveau système, inventaire du matériel, description des logiciels système et applicatifs). L'appel d'offres prendra aussi en compte le nombre maximal d'utilisateurs, la conversion des fichiers, la gestion du projet, l'installation et la formation du personnel. Enfin, une attention particulière sera portée sur les nouvelles fonctionnalités envisagées. Ainsi préparé, il ne reste plus qu'à effectuer notre choix...



Dessin publié par l'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèques.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 409-410

<sup>11</sup> <http://www.addnb.fr/> (dernière visite le 13 juin 2005)



## **4. Options**

En préambule de ce chapitre, il s'agit de rappeler notre hypothèse de travail. Avant de choisir un système, les Bibliothèques municipales de Delémont doivent examiner dans quelle direction elles souhaitent se diriger : s'intégrer dans un réseau ou poursuivre avec une option autonome. Il est important de souligner aussi que le choix d'un réseau est lié au cadre de fonctionnement du réseau et peu au logiciel utilisé ; par contre, et dans l'optique d'une solution autonome, le choix du logiciel est primordial. Ainsi le chapitre 4.1 aborde surtout le fonctionnement du réseau et peu les fonctionnalités du logiciel Virtua, qui est d'ailleurs un logiciel performant. A l'opposé le chapitre 4.3 détaille les fonctionnalités d'ALOES.

### **4.1. Option géographique : RERO et RBNJ**

Le site internet de RERO<sup>12</sup>, acronyme de REseau ROmand (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale) fournit toutes les informations de base sur ce réseau. Né, voilà plus de vingt ans, de la volonté de coopération de plusieurs grandes bibliothèques romandes, RERO regroupe aujourd'hui la plupart des bibliothèques universitaires et patrimoniales des cantons de Genève, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud. RERO gère un catalogue collectif de 200 bibliothèques au service des 35'000 étudiants des 4 universités romandes et environ 150'000 lecteurs.

Plus important réseau de Suisse par le volume des collections signalées et le nombre de bibliothèques membres, RERO repose sur une volonté commune de ses partenaires de développement d'une politique documentaire basée sur la collaboration, la mise en commun de ressources et services, le partage de compétences, de moyens financiers et techniques.

Accessible en ligne, le catalogue collectif RERO donne ainsi accès à plus de 3.3 millions de références bibliographiques permettant de localiser plus de 6 millions d'ouvrages dans un rayon géographique de 100 km. Ce catalogue permet également de localiser 222'400 périodiques dont 3'169 périodiques électroniques.

Véritable catalogue encyclopédique, il donne accès non seulement à des références bibliographiques mais aussi à des documents numériques tels que thèses et revues électroniques, images, collections et textes patrimoniaux numérisés. Les documents référencés dans la base RERO sont pour la plupart librement disponibles. Ils peuvent être empruntés localement ou au moyen du système de prêt entre bibliothèques ILL RERO.

L'ensemble du réseau utilise le même logiciel (actuellement Virtua) pour le catalogage partagé ainsi que pour les fonctions locales du prêt, bulletinage et acquisitions. Six catalogues locaux, comportant toutes les informations locales telles que les données d'exemplaires et de prêt, sont synchronisés sur le catalogue collectif. Tous ces catalogues sont accessibles en ligne.

La Centrale assure la gestion informatisée du catalogue collectif, ainsi que le contrôle de qualité et de cohérence de son contenu. Elle remplit tout à la fois le rôle de coordination auprès des membres du réseau et celui d'un prestataire de services pour l'élaboration de différents produits tels qu'inventaires, listages, statistiques, bibliographies, listes de nouvelles acquisitions, etc. Elle gère également la distribution et la mise à jour des logiciels ainsi que les migrations des bases de données.

Le Canton du Jura est resté longtemps à l'écart de RERO pour des raisons techniques, financières et politiques. Mais "en 2003, la Bibliothèque cantonale jurassienne (BiCJ) a franchi l'étape la plus décisive de son développement depuis sa fondation en 1982. En concrétisant son intégration au coeur du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) en partenariat avec le Réseau neuchâtelois élargi aux dimensions jurassiennes (RBNJ), elle réalise un objectif espéré et poursuivi depuis toujours : ouvrir ses perspectives

<sup>12</sup> <http://www.rero.ch> (dernière visite le 12 juin 2005)

aux dimensions de la Romandie en mettant à profit les synergies résultant du partage des tâches au sein d'une entreprise culturelle riche d'une expérience de plusieurs décennies. Pilote de l'intégration des institutions jurassiennes au nouveau réseau, partie prenante aux organes représentatifs de RERO et du RBNJ, la BiCJ voit s'accroître ses activités en lien avec sa mission de coordinatrice de la politique conduite par les pouvoirs publics en matière de lecture publique et d'accès à l'information."<sup>13</sup>

Fondé en octobre 1995 par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (BVCF) et l'Université de Neuchâtel, puis ratifié dans la foulée par un arrêté du Conseil d'Etat, le Réseau neuchâtelois et aujourd'hui neuchâtelois et jurassien compte actuellement une vingtaine de bibliothèques, notamment celles de la Ville du Locle, de l'Ecole d'art appliqué de la Ville de La Chaux-de-Fonds, des conservatoires, des archives cantonales et des six grands musées des Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle auxquelles il faut ajouter les récentes bibliothèques jurassiennes. "Le RBNJ est en quelque sorte un réseau à valeur ajoutée qui, d'une part, assure en priorité, grâce à une plate-forme informatique commune, la gestion des fonctions locales (prêt, recherche, gestion des collections, etc.) des bibliothèques qui lui sont affiliées et, d'autre part, offre un certain nombre de prestations aux usagers, en particulier le lien avec le catalogue collectif du Réseau romand"<sup>14</sup>.

Suite à de nombreuses démonstrations du fonctionnement du réseau, à la lecture du « Rapport d'activités 2004 / Perspectives 2005 » RERO, en fonction d'une éventuelle intégration des Bibliothèques municipales de Delémont, une interrogation doit être approfondie :

- **Quelle sera la place de la lecture publique dans RERO ?** Le chapitre "Bibliothèques partenaires et leur personnel" du Plan stratégique RERO 2003-2007 aborde cette thématique en mentionnant comme objectif de "déterminer les modalités d'accueil des bibliothèques de lecture publique d'importance régionale au sein du réseau" tout en souhaitant "mettre en oeuvre, en accord avec les autorités politiques responsables, un plan d'action en vue d'unifier le réseau des bibliothèques scientifiques de Suisse romande en accueillant les bibliothèques des HES [...] et mettre en oeuvre un plan d'action en vue d'étendre le réseau aux bibliothèques spécialisées des musées, des conservatoires, etc."<sup>15</sup> Quelles seront les priorités retenues par RERO ?



Bibliothèques: 1000 ans d'évolution.

Dessin publié par l'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèques.<sup>16</sup>

<sup>13</sup> <http://w3.jura.ch/services/oph/biblio/Biblio.pdf> (dernière visite le 12 juin 2005)

<sup>14</sup> <http://rbnj.unine.ch/> (dernière visite le 12 juin 2005)

<sup>15</sup> Plan stratégique RERO 2003-2007 [Etat au 26.03.03], p. 12-13, <http://www.rero.ch> (dernière visite le 12 juin 2005)

<sup>16</sup> <http://www.addnb.fr/> (dernière visite le 13 juin 2005)



## **4.2. Option documentaire : Réseau des bibliothèques municipales romandes**

"L'informatique des bibliothèques romandes de lecture publique prend son essor à la fin des années quatre-vingt, bien que les grandes bibliothèques aient initié le mouvement quelques années auparavant. L'approche de l'an 2000 et les complications informatiques qu'elle allait provoquer, déclenche une vague d'installations souvent rendues nécessaires par l'obligation d'une réinformatisation. [...] Mis à part les deux grandes bibliothèques de Lausanne et Genève, organisées en réseau, la taille des installations varie entre 1 et 20 postes"<sup>17</sup>

En 2005, les principaux types de logiciels installés en Suisse romande sont les suivants (par ordre alphabétique) :

- Agate : produit de la société AGATE Distribution S.A. (Cormeilles en Vexin, France) implanté à Lancy, Meyrin, Vernier et Prilly...
- BibDia : produit de la société Biber GmbH (Mülheim, Allemagne) mis en place à Lausanne (Bibliothèques municipales)...
- Bibliomaker : produit de la société Micro Consulting SA (Le Mont sur Lausanne, Suisse) installé à Aigle, Albeuve, Aubonne, Baulmes, Chardonne, Château d'Oex, Cossonay, Crissier, Echallens, Ecublens, Farvagny-le-Grand, Genthod, Gimel, Moudon, Orbe, Payerne, Penthaz, Penthaz, Pully, Reconvilier, Rolle, Saint-Aubin, Sainte-Croix, Saint-Prex, St-Imier, Tavannes...
- Concerto : produit de la société BiblioMondo International (Montréal, Canada) utilisé à Bienne et Genève (Bibliothèques municipales)...
- NetBiblio : produit de la société Alcodas Sarl (Fribourg, Suisse) appliqué à Ardon, Chalais, Chamoson, Cortaillod, Crans-Montana, Cully, Delémont (Bibliobus), Domdidier, Fleurier, Fribourg (Bibliothèque des arts et métiers), Givisiez, Gorgier, Granges-Paccot, Grimisuat, Grône, La Chaux-de-Fonds (Bibliobus), La Tour-de-Peilz, Le Locle (Bibliothèque des Jeunes), Leytron, Lutry, Marly, Martigny-Combe, Martigny-Croix, Moutier, Peseux, Riddes, Romont, Savièse, Sierre, Sion (Bibliothèque municipale), Vercorin, Versoix, Vex...
- Opsys / Aloès : produit de la société Opsys (Seyssinet-Pariset, France) en service à Carouge, Collombey, Delémont, Epalinges, Le Bouveret, Monthey, Montreux, Morges, Neuchâtel (Bibliothèque des Jeunes), Nyon, Porrentruy, Port-Valais, Pully, Trois Torrents, Vevey, Vionnaz, Vouvry, Yverdon-les-Bains...
- VTLS / Virtua : produit de la société VTLS (Blacksburg, Virginie) utilisé par RERO et installé à Bulle, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Saint-Maurice et Martigny (Médiathèque Valais)...
- WinMedio : produit de la société Predata AG (Thun, Suisse) introduit à Fribourg (Bibliothèque de la Ville)...
- et enfin quelques rares « produits » comme par exemple Amélie à Saillon.

La lecture de cet inventaire permet de mettre en évidence quelques éléments :

- le choix des produits est multiple, avec une forte préférence pour les logiciels d'origine suisse ou française ; la notion de proximité est donc importante pour les bibliothèques municipales,
- les trois grandes bibliothèques municipales (Genève, La Chaux-de-Fonds et Lausanne) ont choisi un système différent et un produit international, à l'image des logiciels des bibliothèques universitaires ; de même, on peut constater qu'elles ne jouent pas le rôle de leader dans le choix du logiciel pour leur zone d'influence géographique à l'exception de La Chaux-de-Fonds (par l'intermédiaire de RERO),
- le Jura est représentatif de la Suisse romande avec plusieurs logiciels installés : Bibliomaker (Tavannes, Reconvilier, St-Imier), NetBiblio (Bibliobus, Moutier) et Opsys (Delémont, Porrentruy).

<sup>17</sup> Voisard, Laurent (2001) : L'informatique pour les petites et moyennes bibliothèques, p. 28



Ainsi la taille de l'institution, la localisation, les moyens financiers, la qualification du personnel, les besoins spécifiques et la volonté des autorités de tutelle aboutissent à une belle diversité de pratiques.

L'absence d'un Réseau des bibliothèques municipales romandes a plusieurs explications possibles :

- **financières et politiques** : il est à noter la multiplicité des autorités de tutelle et un concept d'intercommunalité très peu pratiqué en Suisse romande ; à l'opposé du modèle centralisateur français, la Confédération et les cantons interviennent peu dans la gestion des bibliothèques municipales ; celles-ci disposent à la fois d'une grande marge de manœuvre dans le choix de leurs actions et à la fois de ressources financières réduites ; de même, Bibliomedia (« le nœud central du réseau des bibliothèques de lecture publique suisses »), ne joue pas ce rôle de fédérateur puisqu'elle utilise un logiciel peu répandu en Suisse romande (SISIS) ; enfin la Communauté de travail pour les bibliothèques de lecture publique encourage la collaboration entre les bibliothèques publiques communales et scolaires, mais plus sous la forme de coopération que de la fusion en une entité homogène.
- **en terme de besoins et de priorités** : les besoins des utilisateurs étant très similaires, une politique d'acquisition commune n'est pas une priorité ; de même, le temps consacré au catalogage est réduit et donc l'intérêt pour le catalogage partagé est minime ; services de proximité par excellence, les Bibliothèques municipales tiennent sans doute à garder leur identité, leur autonomie et leur réactivité ; l'intérêt pour la mise en place d'un Réseau des bibliothèques municipales paraît faible, surtout à l'époque où l'importation des données est facilitée et où la mise à disposition de son catalogue sur Internet est proposée par tous les logiciels.

En conclusion, les bibliothèques municipales romandes n'ont pas un besoin absolu d'un système informatique commun afin de relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle. Loin de l'inertie et de la déresponsabilisation souvent liées aux grandes structures, **des tentatives de « fonctionnement par projets » sont de plus en plus répandues. Il s'agit simplement de la rencontre de plusieurs partenaires qui décident d'unir ponctuellement leurs compétences et leurs ressources autour d'une thématique librement choisie.**

A l'avenir, il s'agira d'améliorer les échanges, la capitalisation et la diffusion d'informations, d'expériences et de savoir-faire, réaliser des études, des enquêtes et des outils répondant à des besoins communs, par exemple dans le cadre de la mutualisation des expositions, de l'évaluation des bibliothèques, des pratiques innovantes en lecture publique, des relations avec RERO et la Bibliothèque nationale suisse, de la gestion des ressources humaines, de la formation continue, de la réalisation d'un métacatalogue ou de l'intercommunalité. Les obstacles à la réalisation de ces projets ne sont pas d'ordre technologique, mais plutôt financier ou politique.



### **4.3. Option autonome : ALOES et autres variantes**

En introduction de ce chapitre, il est essentiel d'avoir à l'esprit notre hypothèse de travail : le choix d'un réseau est lié au cadre de fonctionnement du réseau et peu au logiciel utilisé ; **par contre, et dans l'optique d'une solution autonome, le choix du logiciel est primordial.**

La collaboration des Bibliothèques municipales de Delémont avec la société Opsys a débuté en 1992 par la réinformatisation de la Bibliothèque de la Ville et l'informatisation de la Bibliothèque des Jeunes. La lecture du site officiel<sup>18</sup> nous informe que la "société Opsys est une entreprise spécialisée dans les solutions informatiques de bibliothèques et médiathèques publiques. Entreprise de 62 salariés implantée en Rhône-Alpes, OPSYS est leader sur son marché avec plus de 450 références en France métropolitaine dont 350 bibliothèques municipales, 37 bibliothèques départementales de prêt et plus de 30 bibliothèques spécialisées et 22 centres culturels à l'étranger".

La consultation du site internet explique la conception de leur nouveau produit : "Le nouveau logiciel ALOES est le résultat d'une recherche entamée depuis plusieurs années par OPSYS et reposant sur l'évolution du métier de bibliothécaire : la présence de documents immatériels (images numériques, extraits sonores ou vidéo, sites Internet) qui nécessitent un traitement informatique propre ; la complexification de l'activité même des médiathèques (offre de consultation de l'Internet, prêt d'un nombre de plus en plus élevé de documents de nature différente, multiplication des différents abonnements proposés aux lecteurs) ; l'exigence des professionnels de bénéficier et de faire bénéficier leur public des avancées proposées par les nouvelles technologies (accès au catalogue de bibliothèques par l'Internet, sites relatifs aux ouvrages présents dans le fonds, consultation de cédéroms grâce à des tours reliées et gérées par leur système informatique, etc.) ; la nécessité, dans des équipements qui se complexifient et s'ouvrent largement sur le monde extérieur, de disposer d'outils puissants d'analyse statistique concernant le fonds lui-même, la consultation, les acquisitions, les prêts, etc."

Ainsi, Opsys modifie son approche et "a conçu une architecture logicielle reposant sur deux principes de base : le premier est la séparation structurelle entre le logiciel et les données à traiter ; le second principe est la séparation entre les règles de gestion et les moteurs qui exploitent ces règles. Rompant définitivement avec une « logique des modules » (module des acquisitions, module du prêt, module des emprunteurs, module des statistiques, etc.), ALOES propose maintenant un système homogène".

Plusieurs démonstrations du logiciel ALOES nous ont permis de découvrir un certain nombre de nouveautés : utilisation du format MARC pour les notices bibliographiques et les autorités, personnalisation de la fiche exemplaire en fonction des besoins, exploitation statistique de toutes les zones retenues ou créées, indexation et recherche sur n'importe quelle zone de la fiche exemplaire, gestion des emprunteurs en format MARC (permet de créer autant de zones que nécessaire pour décrire les emprunteurs et de relier certains emprunteurs entre eux).

Surtout nous avons apprécié la possibilité de paramétrer la gestion informatique en fonction d'une politique spécifique et non en application d'une politique standard : paramétrer librement le système de prêt, déterminer les critères de prêt à la fois en sélectionnant certaines zones de la notice exemplaire et certaines zones de la fiche emprunteur, grande souplesse au niveau des quotas de prêt, historique complet des transactions de prêt et gestion des cartes-familles.

---

<sup>18</sup> <http://www.opsys.fr/> (dernière visite le 12 juin 2005)

La lecture du site internet confirme notre analyse : "Gestion du catalogue d'une part, gestion des prêts et des emprunteurs d'autre part : l'architecture d'ALOES se complète naturellement d'un outil d'administration qui regroupe toutes les fonctionnalités nécessaires à l'exploitation de la base de données de la médiathèque. Avec ALOES, le paramétrage est la clé de voûte de l'utilisation du système informatique : c'est grâce à cet outil, dont la puissance est maintenant démultipliée, que l'administrateur configure son application afin de la faire correspondre le plus exactement possible à ses choix de gestion. Enfin, ALOES repose sur un choix simple : Windows pour la partie professionnelle, HTML pour la partie "public". Le choix consiste à proposer aux bibliothécaires un environnement connu et maîtrisé par tous (le système Windows) et les données extraites de la base peuvent ainsi être exploitées dans les logiciels tels que Word ou Excel. Signalons également qu'ALOES adopte évidemment la norme Z3950 pour répondre aux problématiques des interrogations multi-bases dans le cas, par exemple, de catalogues collectifs. Le nouveau produit d'Opsys a été testé par une délégation des Bibliothèques municipales lors de plusieurs démonstrations et il répond entièrement aux besoins d'une bibliothèque municipale de notre dimension et de notre nature."<sup>19</sup>

Aloès ayant été conçu spécifiquement pour les besoins actuels et futurs des bibliothèques municipales, il n'est pas étonnant de découvrir qu'il correspond totalement à nos besoins, comme un jeu de miroir. **Passé la surprise de départ, il faut simplement convenir que les besoins des Bibliothèques municipales de Delémont sont standards et qu'Aloès est un logiciel très performant pour ce type de bibliothèques.**

Les deux autres logiciels très présents dans les bibliothèques municipales de Suisse romande ont aussi fait l'objet d'évaluations : NetBiblio et Bibliomaker. Ces logiciels sont performants et conviviaux, mais il n'y pas d'argument solide pour une migration vers un autre système que celui utilisé actuellement dans les Bibliothèques municipales de Delémont.



Dessin publié par l'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèques.<sup>20</sup>

<sup>19</sup> <http://www.opsys.fr/> (dernière visite le 12 juin 2005)

<sup>20</sup> <http://www.addnb.fr/> (dernière visite le 13 juin 2005)



## **5. Expertise et recommandations**

Après analyse des différentes options, il s'agit d'être pragmatique : les Bibliothèques municipales de Delémont ont le choix entre l'intégration dans RERO ou la préférence pour une option autonome (ALOES). Un réseau des bibliothèques municipales romandes paraît malheureusement utopique à court/moyen terme et les Bibliothèques municipales de Delémont n'ont même pas les moyens (financiers et en ressources humaines) de réaliser la première étape de ce réseau : créer un réseau virtuel de type CHVK pour les bibliothèques municipales. Au mieux, pouvons-nous le suggérer...

### **5.1. Comparaison RERO - ALOES**

Afin de bénéficier d'une mise en perspective efficace, **il est important de déceler les indicateurs les plus pertinents** pour une bibliothèque de lecture publique sans vocation patrimoniale ou scientifique. Bien sûr cette approche sélective peut prêter sujet à critique, mais elle est la plus en adéquation avec l'objectif de ce rapport : disposer d'un outil d'aide à la décision efficace.

<b><u>LE CATALOGUE : NOTRE FONDS</u></b>	
<b>Catalogage :</b> <b>la solution ALOES est adaptée</b>	Les règles de catalogage RERO sont trop complexes par rapport à la profondeur du catalogage en lecture publique et le catalogage partagé dans RERO est plus contraignant que les multiples possibilités d'importation de notices développées dans Aloès.
<b>Indexation :</b> <b>la solution ALOES est optimale</b>	L'indexation pratiquée dans RERO n'est pas en phase avec l'analyse de contenu nécessaire en lecture publique, en particulier au niveau des ouvrages de fiction et des albums pour la jeunesse.
<b><u>LES PRETS ET LES EMPRUNTEURS : NOTRE MISSION</u></b>	
<b>Accès à l'information :</b> <b>la solution ALOES est cohérente</b>	Les besoins des utilisateurs en lecture publique (= volonté d'accès direct et immédiat) divergent des usagers des bibliothèques scientifiques ou patrimoniales (= volonté d'accès à un vaste choix). Au niveau du prêt entre bibliothèques : la solution autonome est logique car la réciprocité est à la base de tout réseau : les Bibliothèques municipales de Delémont n'ont ni les moyens, ni la mission d'assurer le rôle de bibliothèque prêteuse. Est-il vraiment cohérent d'intégrer un catalogue collectif et de refuser toute demande de prêt ? Il est plus légitime de développer une passerelle vers une bibliothèque retrait RERO. De même au niveau de la carte unique, grâce à la gratuité des abonnements et à la rapidité des inscriptions, l'accès est similaire. D'ailleurs, la gestion du prêt et des lecteurs de manière individuelle est complexe dans RERO.
<b><u>L'ADMINISTRATION DE LA BASE : NOTRE GESTION</u></b>	
<b>Gestion technique :</b> <b>la solution ALOES est adéquate</b>	Malgré l'efficacité des services de la Centrale RERO, la solution ALOES a l'avantage de la proximité (serveur à l'Hôtel de Ville). De plus, pour un service de petite dimension, il est à craindre les pertes de temps entraînées par les réunions de coordination.
<b>Echanges et coopération :</b> <b>la solution ALOES est pertinente</b>	Nous n'avons pas la taille critique pour exister dans les grandes structures et il me paraît plus judicieux de poursuivre dans notre mode de fonctionnement actuel basé sur des engagements ciblés et de participer aux démarches collectives tout en conservant notre identité. Une bibliothèque municipale sera toujours un "junior partner" dans un réseau du type RERO.
<b><u>LES CHOIX ET LES ACTEURS</u></b>	
<b>Avantages pour les décideurs :</b> <b>la solution RERO est attrayante</b>	Le projet RERO représente une force, une crédibilité et une pérennité que ne peut avoir une structure isolée.
<b>Avantages pour le personnel :</b> <b>la solution ALOES est convaincante</b>	Conçu pour la lecture publique, le système ALOES est totalement adapté aux besoins de ce type de bibliothèques, en particulier au niveau du paramétrage, de la convivialité et de l'édition (listes et statistiques).



A ce stade de l'analyse, la solution autonome s'impose naturellement et il s'agit de confronter les deux options à un facteur essentiel : le coût. Les dépenses liées au choix de tel ou tel système sont extrêmement difficiles à définir de manière précise car la politique commerciale des deux entreprises est totalement différente : RERO privilégie la formule de contribution annuelle (projection pour les Bibliothèques municipales de Delémont -> RBNJ : Frs 20'800.00 + RERO : Frs 18'000.00) sans investissement au départ ; l'option ALOES nécessite un investissement (projection pour les Bibliothèques municipales de Delémont -> de Frs 60'000.00 à Frs 80'000.00) et des crédits de fonctionnement (projection pour les Bibliothèques municipales de Delémont -> de Frs 10'000.00 à Frs 15'000.00). A première vue, nous pouvons toutefois distinguer cinq catégories de coûts :

- **Les coûts liés au matériel périphérique** (PCs, scannettes, imprimantes) : les deux systèmes ayant les mêmes besoins en postes de travail, cet élément est identique.
- **Les coûts liés au serveur** : avec l'option ALOES, il faut comptabiliser l'achat d'un serveur et les frais d'exploitation, de maintenance et d'amortissement ou envisager l'installation d'ALOES sur un serveur de la Municipalité ; avec l'option RERO, les frais liés au serveur sont intégrés dans les contributions annuelles.
- **Les coûts liés au logiciel** : avec l'option ALOES, il s'agit de comptabiliser les frais d'installation, de maintenance et de licence ; avec l'option RERO, les frais liés au logiciel sont intégrés dans les contributions annuelles.
- **Les coûts liés à la conversion des données** : l'option ALOES fixe la récupération des données à Frs 2'500.00 ; l'option RERO est onéreuse non du fait du format des notices, mais surtout de l'intégration dans un fichier existant n'ayant pas les mêmes autorités. Ce travail doit être fait en grande partie manuellement et il faudrait sans doute prévoir entre Frs. 20'000.00 et Frs 40'000.00 (par analogie avec les Frs 1.20 par notice intégrée dans RERO par les Bibliothèques du Canton du Jura), mais seuls des tests réels permettraient de déterminer un montant fiable.
- **Les coûts liés à la formation et aux produits.**

Il est donc extrêmement périlleux de présenter une comparaison globale. Le Service informatique de la Municipalité, par manque de disponibilité, effectuera une analyse détaillée des coûts uniquement sur l'option retenue. Toutefois, il est permis d'avancer avec prudence que le coût n'est pas un indicateur favorable à l'adhésion au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). La formule d'abonnement annuel n'est pas indulgente pour les Bibliothèques municipales et les frais de migration du catalogue sont importants. Même le gain de temps lié au catalogage et à l'indexation en réseau est actuellement fortement concurrencé par la récupération de notices dans des catalogues externes.

En conclusion, la solution ALOES (projection maintenance et amortissement annuels : estimation entre Frs 110'000.00 et Frs 155'000.00 sur 5 ans) paraît plus avantageuse financièrement (de 20 à 40 %) à court et moyen terme que l'intégration dans RERO (contributions annuelles sur 5 ans : Frs 194'000.00) et ceci sans même tenir compte des coûts liés à la conversion des données.

## **5.2. Recommandations**

En cas d'accord des responsables des Bibliothèques municipales de Delémont, le texte ci-après sera transmis aux autorités de tutelle :

*L'obsolescence du système informatique des Bibliothèques municipales de Delémont (version Opsys 8.21 : architecture dépassée, complexité du paramétrage, aucun accès au compte "emprunteurs", pas de catalogue en ligne, etc.), exige le remplacement du système de gestion de la base de données dans un proche avenir. Dans le cadre du Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque à l'Université de Fribourg, volée 2004-2005, une étude a été réalisée par rapport aux options possibles : intégrer un réseau informatique ou poursuivre avec une solution autonome.*



*A l'instar de l'industrie automobile qui n'a jamais réussi à fabriquer une voiture unique adaptée à tous les besoins des consommateurs (par exemple familles ou célibataire, ruraux ou citadins), il n'existe pas de réseaux/logiciels adaptés à tous les types de bibliothèques. Malgré l'aspect politique séduisant de l'adhésion à RERO (Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale), nous recommandons de renoncer à l'intégration dans un réseau. En effet, RERO est un réseau dont le fonctionnement et les missions sont totalement extérieurs aux besoins des Bibliothèques municipales de Delémont.*

*RERO est bien sûr un acteur important de la politique éducative, scientifique et culturelle de Suisse romande. L'intégration de la Bibliothèque cantonale jurassienne et d'autres structures de références dans un réseau de bibliothèques cantonales et universitaires est légitime. Mais RERO est avant tout un réseau de bibliothèques scientifiques ou de conservation. Les rares bibliothèques de lecture publique ayant adhéré à RERO ont toutes une mission scientifique ou patrimoniale confiée par l'Etat, par exemple la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (mission cantonale) ou la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle (rattaché au Musée gruérien).*

*L'analyse a permis ainsi de dresser une liste d'indicateurs négatifs : il a été constaté que la gestion du catalogue et des périodiques est trop complexe, les procédures d'analyse du contenu sont inadaptées aux requêtes de nos lecteurs, la structure de fonctionnement est lourde par rapport à nos ressources, la place de la lecture publique dans RERO est infime (moins de 3 % de bibliothèques de lecture publique !), etc. Enfin, les projets RERO 2005-2007 (passage aux règles anglo-américaines AACR2, intégration des bibliothèques des Hautes Ecoles Spécialisées et des Musées, mise en œuvre d'un serveur institutionnel permettant aux partenaires de déposer et de rendre accessibles des documents électroniques tels que thèses, e-prints, mémoires, documents patrimoniaux, journaux numérisés, etc.) sont aussi à l'opposé des besoins actuels des Bibliothèques municipales de Delémont.*

*Dans leur quasi-unanimité, les bibliothèques municipales n'intègrent pas un réseau, mais préfèrent développer des tentatives de « fonctionnement par projets ». Il s'agit simplement de la rencontre de plusieurs partenaires qui décident d'unir ponctuellement leurs compétences et leurs ressources autour d'une thématique librement choisie ; services de proximité par excellence, les Bibliothèques municipales souhaitent garder leur identité, leur autonomie et leur réactivité.*

*La solution autonome, en l'occurrence l'installation du logiciel Aloès sur un serveur de la Municipalité, a beaucoup d'avantages : le catalogage est adapté à nos besoins, les outils d'indexation sont optimaux et permettent de répondre aux attentes de nos lecteurs, la gestion du service de prêt est souple et efficace, le système est totalement adapté aux besoins des bibliothèques municipales, en particulier au niveau du paramétrage, de la convivialité et de l'édition.*

*Ainsi, et en plus des fonctionnalités actuelles, nous pourrions disposer d'une amélioration de la maintenance, de la sécurité des accès et des sauvegardes ; de l'intégration totale des procédures de fonctionnement des Bibliothèques municipales grâce à la qualité des outils de paramétrage, de nouveaux outils de gestion comme l'interface d'importation et d'exportation ; de l'offre de nouveaux services au lecteur (catalogue en ligne, réservations, suggestions, sauvegarde des recherches, informations individualisées sur les nouveautés) et de la cohérence avec les autres logiciels utilisés par la Municipalité (fournisseur identique = Epsilon).*

*Conscient de la situation économique délicate et des efforts de rationalisation demandés à tous les services de la Municipalité, les Bibliothèques municipales de Delémont renoncent à un certain nombre de développements : la gestion électronique de documents et une politique de numérisation, la réalisation d'un portail documentaire, la mise en place d'un réseau de disques numériques, la fabrication d'une e-newsletter, l'offre de journaux électroniques, l'instauration d'un forum de discussion sur les prestations des Bibliothèques municipales et la création d'un service de veille documentaire pour les lecteurs. Dans ces domaines, nous ne pouvons que "suivre" avec intérêt les différentes évolutions et attendre d'éventuelles adaptations à nos besoins et moyens.*

*Enfin, au niveau financier, il faut souligner que les coûts d'adhésion à RERO sont élevés, en particulier à cause des coûts d'abonnements et des travaux de reprise des données. A l'opposé, la solution ALOES a le privilège de la continuité et de l'autonomie. De manière globale, la solution ALOES est beaucoup plus avantageuse financièrement (de 20 à 40 %) à court et moyen terme que l'intégration dans RERO.*

*En conclusion, les Bibliothèques municipales de Delémont ont pour mission la desserte de base de la population en matière de lecture et n'ont aucune mission scientifique ou patrimoniale. Nous préconisons d'acquérir l'outil le mieux adapté à ces objectifs : ALOES (outil standard pour le fonctionnement quotidien des services) tout en développant notre passerelle vers une bibliothèque retrait RERO.*

## 6. Conclusion

### 6.1. Stratégie interne et politique

En introduction, j'aurais pu citer une autre phrase de Pierre-Yves Duchemin : "L'informatisation d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation est une entreprise irréversible qui met en jeu d'importantes ressources humaines financières et humaines. Son succès dépend en partie de la décision et de l'acceptation par l'ensemble du personnel d'une remise en cause, au moins partielle, du mode de fonctionnement de l'établissement et des services rendus aux utilisateurs. L'informatisation devient ainsi un acte « politique » qui nécessite une stratégie, voire un « plan de bataille » pour convaincre à la fois le personnel de l'établissement et les autorités de tutelle."<sup>21</sup>

Arrivé à la fin de ce travail, il me reste ainsi à réaliser deux objectifs :

- **Au niveau des Bibliothèques municipales de Delémont**, l'implication des acteurs sera la suite logique de l'approbation du travail final par le Comité directeur du Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque. Le rapport sera diffusé à l'ensemble du personnel de la Bibliothèque de la Ville et une séance identique sera organisée à la Bibliothèque des Jeunes. Ensuite, une rencontre formelle des responsables de Bibliothèques aboutira à une décision définitive et à l'envoi d'une demande au Service informatique et au Département de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Municipalité de Delémont. **Enfin le dossier devra être défendu devant les différentes instances** : Département de la Mairie, Commission des finances, Conseil communal et éventuellement Conseil de Ville. Ainsi nous essaierons d'appliquer le précepte de Jean le Rond d'Alembert : "On ne peut réellement convaincre, sans être convaincu soi-même ; car la conviction réelle est la suite de l'évidence".
- **Au niveau extérieur, il s'agira de réfléchir au développement d'une plate-forme de consultation de l'ensemble des catalogues des Bibliothèques municipales de Suisse romande sur le modèle CHVK (Schweizer Virtueller Katalog) en complément à la solution ALOES.** Qui pourrait mettre en place cette merveilleuse utopie ? Bibliomedia ? Les Bibliothèques municipales de Lausanne ou de Genève ? La Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) ? A suivre...

**Rêvons à l'harmonieuse complémentarité entre l'efficacité d'une solution autonome (ALOES) et la richesse d'un réseau (CHVK pour la lecture publique) !**



Dessin publié par l'Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèques.<sup>22</sup>

<sup>21</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 259

<sup>22</sup> <http://www.addnb.fr/> (dernière visite le 13 juin 2005)

## 6.2. Note personnelle

La réalisation de ce travail final a mis en évidence les difficultés liées à ce type de démarche : la cohabitation parfois délicate entre les cours à l'Université, le travail à la Bibliothèque de la Ville et la rédaction du rapport ; la crainte du « politiquement correct » ou à l'opposé du « subjectif intégral » ; la valse hésitation entre les impératifs d'un travail personnel et la tentation de demander l'avis de tous les bibliothécaires de lecture publique de Suisse romande ; le désir d'approfondir et l'obligation de résumer.

Cette auto-évaluation m'a rendu attentif à l'importance de la gestion du temps dans ce processus de réflexion et surtout la nécessité de prendre quotidiennement du recul par rapport aux objectifs, à la méthode et à l'investissement. La satisfaction provient du respect absolu aux règles de départ (maximum 20 pages de texte) et du résultat tangible : les Bibliothèques municipales disposent enfin d'un outil d'aide à la décision à la fois pour leurs besoins internes et à la fois dans le cadre de leur demande aux autorités de tutelle.

A la fin du Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque, volée 2004-2005, de l'Université de Fribourg, il faut surtout relever le plaisir que j'ai ressenti durant une année à jongler entre théorie et cas concret, à partager réflexions et pratiques. Alors il est venu le temps des remerciements...

à Alain Bevilacqua et Machteld Torche pour leur accueil lumineux,

à Pierre Buntschu pour sa compétente attention et sa remarquable disponibilité,

au Comité directeur pour son engagement,

à Jacques Cordonier, Pierre Gavin, Jean-Claude Guerdat, Jacques-André Humair, Josette Noeninger, Géraldine Rérat-Oeuvray, Cécile Vilas et Laurent Voisard pour leurs conseils pertinents,

à Anne-Christine, Cécilia, Corinne, Fania, Christiane, Isabelle M., Isabelle A., Julie, Marie-Thérèse, Michèle, Regula, Véronique Z., Véronique R., Claude-Alain, Damian et Kaïss, mes compagnons de route,

à Elisabeth, Antonella et Isabelle, mes collègues, sans qui...

et bien sûr à Yasmina et Lilou.





### **6.3. Bibliographie et webographie**

Je vous suggère uniquement quelques lectures et si vous souhaitez une liste complète de références bibliographiques et d'adresses électroniques, je vous invite à parcourir la bibliographie de Pierre-Yves Duchemin.<sup>24</sup>

#### **Monographies**

Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque : guide pratique. Paris. Cercle de la librairie.

Buntschu, Pierre (2005) : Systèmes d'automatisation des bibliothèques. Fribourg. Cours du Certificat en gestion de documentation et de bibliothèque.

Voisard, Laurent ; Stalder, Christian (2001) : L'informatique pour les petites et moyennes bibliothèques. Lausanne. Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique.

Jacquesson, Alain (1995) : L'informatisation des bibliothèques : historique, stratégie et perspectives. Paris. Cercle de la librairie.

Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (1984) : Normes pour les bibliothèques de lecture publique. Lausanne. C.L.P.

Fayard, Luc (2002) : Dictionnaire impertinent des branchés. Paris. First.

Dor, Georges (1990) : Il neige, amour... Montréal. Québec/Amérique.

#### **Sites internet** (dernières visites le 13 juin 2005)

ADDNB : <http://www.addnb.fr/>

ADBBDP : <http://www.adbdp.asso.fr/outils/infogestion/logicielsbiblio.htm>

ALOES : <http://www.opsys.fr/>

BiblioMaker : <http://www.bibliomaker.ch/>

Bibliomedia : <http://www.svbbpt.ch/>

BiCJ : <http://w3.jura.ch/services/oph/biblio/Biblio.pdf>

Concerto : <http://www.bibliomondo.com/>

ENSSIB : <http://www.enssib.fr/bibliotheque/>

Humour : <http://www.reve-lemanique.ch/NOTABLE/humour/avocat11-1.gif>

Netbiblio : <http://www.alcoda.ch/fr/index.html>

POLDOC : <http://www.enssib.fr/autres-sites/poldoc/index.php?page=7>

RBNJ : <http://rbnj.unine.ch/>

RERO : <http://www.rero.ch/>

Sagna, Olivier : <http://apf.francophonie.org/NORIA/Cotonou/reseau.htm>

WinMedio : [http://www.predata.ch/winmedio\\_beschrieb.aspx](http://www.predata.ch/winmedio_beschrieb.aspx)

"La révolution informatique fait gagner un temps fou aux hommes,  
mais ils le passent avec leur ordinateur !" Khalil Assala

*Merci d'avoir eu la patience de terminer la lecture de ce rapport,  
un commentaire, une critique ou une suggestion,  
je suis à votre écoute : [romain.migy@delemont.ch](mailto:romain.migy@delemont.ch)*

<sup>24</sup> Duchemin, Pierre-Yves (2000) : L'art d'informatiser une bibliothèque, p. 561-571